

PVCA 2026-02-24 (280^e)

PROCÈS-VERBAL

de la deux cent quatre-vingtième (280^e) assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Cégep de Granby, tenue le mardi 24 février 2026, à 18 h 30, au local E307.

Membres présents :

- M. Giulio Arthur Bergero, étudiant du secteur préuniversitaire
- M. Sylvain Bernier, personnel professionnel
- M^{me} Kassandra Casavant, diplômée du secteur préuniversitaire
- M. Lukas Dufault, milieu des entreprises
- M. Sylvain Gagné, personnel enseignant
- M. Mauricio Izquierdo, personnel de soutien
- M^{me} Mylène Lafrance, milieu socioéconomique
- M^{me} Andrea Language, parent
- M^{me} Geneviève Laporte, parent
- M. Vincent Larose, directeur général
- M^{me} Valérie Lefebvre, directrice des études
- M. Carl Morissette, président, milieu des centres de services scolaires
- M^{me} Nancy Nepton Tremblay, diplômée du secteur technique
- M. François Tougas, personnel enseignant
- M. Martin Toussaint, milieu universitaire
- M. Simon Villeneuve, vice-président, milieu des entreprises

IL Y A QUORUM

Membres absents :

- M. Vincent Demeo, étudiant du secteur technique, s'est excusé
- M. Jean-Luc Nappert, milieu socioéconomique, s'est excusé

Poste vacant :

Partenaire du milieu de travail

Invités :

- M^{me} Josée Bélanger, directrice adjointe des affaires étudiantes, services à la communauté et Fondation (présente au point n° 16.1)
- M. François Deschênes, directeur des Services administratifs
- M^{me} Huguette Dupont, directrice des Technologies de l'information
- M. Sébastien Pearson, directeur du Service des ressources humaines
- M^{me} Lucie Deslandes, agente d'administration à la Direction générale

2026-280-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, M. Carl Morissette ouvre la séance à 18 h 33.

1.1. Accueil de M. Lukas Dufault, directeur général de Granby industriel

Les membres sont accueillis, et plus particulièrement M. Dufault, pour qui c'est la première assemblée. Celui-ci se présente.

1.2. Dernière participation au CA de M. Simon Villeneuve

La dernière participation de M. Villeneuve est soulignée. Celui-ci remercie les membres du CA ainsi que la Direction du Cégep. Il souligne l'importance du travail des administrateurs et administratrices et témoigne de la richesse de l'expérience vécue lors de la Collation des grades.

2026-280-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Doc. 2 : Projet d'ordre du jour

Il est proposé par M. Giulio Arthur Bergero, appuyé par M. Sylvain Gagné et résolu d'adopter l'ordre du jour tel qu'il apparaît ci-après.

1. Ouverture de la séance – 2 min
 - 1.1. Accueil de M. Lukas Dufault, directeur général de Granby Industriel
 - 1.2. Dernière participation au CA de M. Simon Villeneuve
2. Adoption de l'ordre du jour – 2 min
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 novembre 2025 – 3 min
4. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 novembre 2025 – 3 min
5. Rapport des comités : – 4 min
 - 5.1. Comité des ressources humaines – 2 décembre 2025
 - 5.2. Comité exécutif – 10 février 2026
6. Recommandation des sanctions de diplôme d'études collégiales (DEC) – 2 min
7. Calendrier scolaire 2026-2027 – 5 min
8. Révision du Règlement n° 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29)* – 5 min
9. Révision de la Politique de développement et de gestion des ressources humaines (PDGRH) – 12 min
10. Autorisation d'emprunt pour un projet subventionné par une autre source que le ministère de l'Enseignement supérieur – 5 min
11. Mandat CAG : 2026-8227-50 Micro-ordinateur, portable, moniteur, tablette – 5 min
12. Résolution générale pour l'adhésion aux mandats du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – 10 min
13. Mise à jour du budget d'investissement en ressources informationnelles (RI) 2025-2026 – 7 min
14. Dépôt du Bilan de mi-année du plan d'action 2025-2026 – 10 min
15. Élection à la vice-présidence – 5 min
16. Période d'information
 - 16.1. Équipes sportives – 15 min
 - 16.2. Autorisation ministérielle d'offrir le programme Sciences, lettres et arts – 5 min
 - 16.3. Suivi financier de mi-année – 8 min
 - 16.4. Suivi des projets d'infrastructures – 10 min
 - 16.4.1. Institut technologique Desjardins
 - 16.4.1.1. [Infolettre](#)
 - 16.4.1.2. État du chantier
 - 16.4.1.3. Bureau, Conseil et campagne de financement
 - 16.4.2. Plateaux sportifs
 - 16.5. Redditions de compte en ressources informationnelles – 10 min
 - 16.5.1. [Reddition de comptes publique](#)
 - 16.6. Statistiques d'inscription – 5 min
 - 16.7. Fondation du Cégep – 2 min

- 16.8. Rapport du DG – 7 min
17. Date de la prochaine assemblée ordinaire : mardi 21 avril 2026
18. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 280-CA-01

2026-280-03 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2025

Doc. 3 : Procès-verbal du 11 novembre 2025

Il est proposé par M. Simon Villeneuve, appuyé par M. Sylvain Bernier et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 280-CA-02

2026-280-04 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2025

Relativement au point 19.2, *État de situation de la mesure gouvernementale de gel du recrutement et de la cible des heures rémunérées*, M. Pearson indique qu'en ce qui concerne la cible des heures rémunérées pour le collégial, les informations disponibles démontrent qu'elle se porte bien. Étant donné l'équilibre observé dans le réseau, il est anticipé que, l'an prochain, le réel serve de cible.

2026-280-05 RAPPORT DES COMITÉS

5.1. Comité des ressources humaines – 2 décembre 2025

La révision de la *Politique de développement et de gestion des ressources humaines* a été discutée lors de la rencontre.

5.2. Comité exécutif – 10 février 2026

Les membres ont préparé l'assemblée, renouvelé l'entente concernant les droits de reproduction (Copibec) et adhéré au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour l'acquisition et le renouvellement de serveurs et solutions de stockage.

2026-280-06 RECOMMANDATION DES SANCTIONS DE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

Doc. 6 : Recommandation des sanctions de DEC

M^{me} Lefebvre présente le tableau des statistiques. Les quarante (40) dossiers de sanction déposés pour approbation ont satisfait aux conditions de l'obtention de la sanction.

Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M. Lukas Dufault, et résolu de soumettre une recommandation à la ministre de l'Enseignement supérieur à l'effet de décerner un diplôme d'études collégiales à chacune et à chacun des étudiants dont le nom figure sur la liste GR2026021201 produite par la Direction des études.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 280-CA-03

2026-280-07 CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027

Doc. 7 : Calendrier scolaire 2026-2027

M^{me} Lefebvre dépose le calendrier scolaire 2026-2027. Ce dernier respecte le Règlement sur le régime des études collégiales et comporte un minimum de 82 jours par session tel qu'exigé.

Les membres échangent. Le principe d'alternance pour la semaine de relâche à la session d'hiver (une année sur deux, la semaine coïncide avec celle du Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs) sera éventuellement rediscuté.

La proposition de recommandation d'adoption du calendrier scolaire 2026-2027 a été adoptée à la majorité à la commission des études du 3 février 2026.

Il est proposé par M^{me} Cassandra Casavant, appuyé par M. Sylvain Gagné, et résolu d'adopter le Calendrier scolaire 2026-2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 280-CA-04

2026-280-08 RÉVISION DU RÈGLEMENT N° 9 RELATIF AUX DROITS PRESCRITS EN VERTU DE L'ARTICLE 24,5 DE LA LOI SUR LES COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL (L.R.Q., C. C-29)

Doc. 8 : Révision du Règlement n° 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29)

M^{me} Lefebvre présente la révision du Règlement n° 9.

La révision comporte une reformulation de certains paragraphes pour plus de clarté, des textes épiciques, ainsi qu'une nouvelle mise en page, dans laquelle les différents tarifs sont regroupés en annexe afin d'en faciliter la consultation.

Un nouveau service particulier est ajouté au règlement pour afficher le coût d'accès facultatif au *Programme Plus* en Arts, lettres et communication.

Conformément au paragraphe 3.4.1 du règlement, les droits de toute autre nature ont été indexés en fonction de l'Indice moyen des prix à la consommation (IPC) de l'année précédente, selon l'institut de la statistique du Québec, avec une limite maximale de 3 % par an, conformément à la loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux. Cette année, le taux d'indexation appliqué est de 2.4 %.

Les membres échangent, notamment sur le cheminement pédagogique et les frais associés au changement d'horaire.

Il est proposé par M. François Tougas, appuyé par M. Giulio Arthur Bergero, et résolu d'adopter le Règlement n° 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29)* révisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ RÉS. 280-CA-05

2026-280-09

RÉVISION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (PDGRH)

Doc.9 : Révision de la Politique de développement et de gestion des ressources humaines (PDGRH)

M. Pearson présente les travaux de révision de la PDGRH.

Le contexte de transformation organisationnelle, dont l'adoption du nouveau plan stratégique et la redéfinition de la mission et des valeurs institutionnelles, a conduit à la révision de la Politique.

La révision offre un libellé plus intemporel, aligne la Politique sur les valeurs organisationnelles et intègre des concepts de gestion mobilisateurs tels que la reconnaissance, le développement des compétences, la mobilisation durable et le cheminement de carrière.

La nouvelle version a reçu un accueil favorable lors de la consultation interne auprès des représentants syndicaux, des cadres ainsi que du comité des ressources humaines issu du Conseil, le 2 décembre dernier.

Il est proposé par M^{me} Geneviève Laporte, appuyé par M. Mauricio Izquierdo et résolu d'autoriser suivant la recommandation du comité RH du conseil d'administration que la présente version révisée de la Politique de développement et de gestion des ressources humaines soit adoptée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 280-CA-06**

2026-280-10

AUTORISATION D'EMPRUNT POUR UN PROJET SUBVENTIONNÉ PAR UNE AUTRE SOURCE QUE LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Doc. 10 : Fiche synthèse : Autorisation d'emprunt pour un projet subventionné par une autre source que le ministère de l'Enseignement supérieur

M. Deschênes explique aux membres la situation nécessitant une autorisation du Conseil pour les demandes d'emprunt liées à des projets financés par des sources autres que le Ministère. Un échange a lieu.

Considérant le projet de réfection des plateaux sportifs prévu à l'été 2026 soit de la fin mai à la fin août et qui a pour objectif de changer les matériaux de finition des planchers, murs et plafonds ainsi que d'améliorer le confort des usagers par le remplacement et l'ajout de systèmes mécaniques en ventilation/climatisation;

Considérant le financement de 2 millions de dollars obtenu par le Cégep de Granby via le Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur (PSISRSES) du ministère de l'Éducation;

Considérant le financement de 1 million de dollars en provenance du solde de fonds du Cégep de Granby (600 000\$) et de la Fondation du Cégep de Granby (400 000\$) qui vient compléter le montage financier du projet de réfection;

Considérant que la subvention du PSISRSES est payable au comptant en un seul versement lorsque les travaux admissibles sont terminés et que les coûts sont facturés et payés par le bénéficiaire, soit le Cégep de Granby;

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant qu'un emprunt temporaire autofinancé d'un maximum de 2 millions de dollars est nécessaire pour assurer les déboursés en cours de réalisation du projet, et ce, jusqu'au remboursement des dépenses admissibles par le PSIRSSES;

Considérant que les frais d'intérêts du financement temporaire seront assumés au fonds de fonctionnement jusqu'au remboursement des dépenses admissibles par le PSIRSSES;

Considérant que la procédure 129 du Régime budgétaire et financier des cégeps précise qu'une autorisation du conseil d'administration est requise pour les demandes d'emprunt des projets subventionnés par d'autres sources que le Ministère,

Il est proposé par M. Sylvain Gagné, appuyé par M^{me} Nancy Nepton Tremblay et résolu :

D'autoriser le directeur général et le directeur des services administratifs à soumettre au ministère de l'Enseignement supérieur et, le cas échéant, au ministère des Finances (MFQ), une demande d'autorisation d'emprunt autofinancé;

D'autoriser le directeur général et le directeur des services administratifs à signer pour et au nom du Cégep de Granby tous les documents nécessaires aux fins ci-dessus, et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 280-CA-07**

2026-280-11 MANDAT CAG : 2026-8227-50 MICRO-ORDINATEUR, PORTABLE, MONITEUR, TABLETTE

Doc. 11 : Mandat CAG : 2026-8227-50 micro-ordinateur, portable, moniteur, tablette

M^{me} Dupont présente le dossier.

Le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) prévoit la mise en place d'un nouveau contrat pour l'acquisition et le renouvellement de micro-ordinateurs, portables, moniteurs et tablettes, et les organismes publics sont tenus d'y recourir pour l'acquisition des produits ciblés par ce contrat.

La dernière démarche réalisée en 2023 avait permis au Cégep de déposer un mandat d'une valeur de 1 151 383 \$, pour un contrat prévu jusqu'à 60 mois. Ce contrat prendra fin le 31 août 2026, puisque le CAG n'utilisera pas les renouvellements afin de regrouper les contrats du réseau en un seul nouveau contrat. Les modalités seraient sensiblement les mêmes que celles du contrat en cours, soit un contrat de cinq (5) ans comprenant une portion fixe et des années d'options.

Une analyse préliminaire des besoins permettrait d'obtenir dès maintenant les autorisations nécessaires afin de déposer le mandat au moment désigné par le CAG, prévu aux alentours du 8 avril 2026. La valeur estimée des biens à acquérir durant la période du nouveau contrat se situe entre 1,2 et 1,5 million de dollars. Une

CONSEIL D'ADMINISTRATION

analyse plus fine sera faite lorsque les balises et les catégories du mandat seront connues.

Considérant que le remplacement en continu du parc informatique fait partie des processus annuels et des priorités institutionnelles;

Considérant l'arrêté ministériel nous obligeant à passer par le CAG pour ce type de produit;

Considérant l'analyse préliminaire des besoins,

Il est proposé par M. Mauricio Izquierdo, appuyé par M^{me} Nancy Nepton Tremblay et résolu :

D'adhérer au regroupement d'organismes publics 2026-8227-5, pour une valeur contractuelle estimée entre un-million-deux-cent-mille dollars (1,2 million \$) et un-million-cinq-cent-mille dollars (1,5 million \$) avant taxes sur cinq (5) ans;

D'autoriser le directeur général, le directeur des services administratifs et la directrice des technologies de l'information à signer pour et au nom du Cégep de Granby;

D'autoriser le directeur général, le directeur des services administratifs et la directrice des technologies de l'information à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 280-CA-08**

2026-280-12

RÉSOLUTION GÉNÉRALE POUR L'ADHÉSION AUX MANDATS DU CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG)

Doc. 12 : Résolution générale pour l'adhésion aux mandats du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)

MM. Deschênes et Larose présentent la résolution, inspirée de pratiques observées dans d'autres cégeps, qui permettrait de réduire le temps consacré aux approbations formelles au profit de discussions de fond.

Il est précisé que les adhésions aux mandats du CAG se font dans le respect des budgets approuvés par le CA.

Les membres échangent.

Considérant que la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) et les règlements qui en découlent sont en constante évolution;

Considérant que le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) oblige les organismes publics, par arrêtés ministériels, à recourir à leur regroupement d'achats pour l'acquisition de certains biens et services;

Considérant les courts délais pour adhérer à des mandats du CAG et que ceux-ci ne coïncident pas toujours avec le calendrier des rencontres du Comité exécutif et du Conseil d'administration;

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant l'importance d'assurer la conformité légale, l'agilité et la fluidité des processus d'approvisionnement pour l'atteinte de la mission organisationnelle;

Considérant qu'il est souvent dans l'intérêt du Cégep de Granby de se joindre à ce regroupement d'achats même lorsqu'il n'y est pas contraint;

Considérant les règlements du Cégep où figurent la délégation de pouvoirs et les limites financières d'autorisations;

Il est proposé par M. Martin Toussaint, appuyé par M. Lukas Dufault et résolu :

D'autoriser la direction du Cégep de Granby à joindre lorsque c'est obligatoire ou lorsque c'est dans l'intérêt de l'institution, des mandats du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) sans égard au montant en cause, mais en respect des budgets approuvés par le Conseil d'administration;

Que cette autorisation est valide pour le reste de l'année 2025-2026 et pour l'année 2026-2027;

Que la direction du Cégep de Granby fasse état, lors de chaque séance du Conseil d'administration, des nouvelles adhésions à des mandats du CAG lorsque la valeur d'une entente est supérieure à cent-mille dollars (100 000 \$).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 280-CA-09**

2026-280-13 MISE À JOUR DU BUDGET D'INVESTISSEMENT EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES (RI) 2025-2026

Dans le cadre des règles liées aux seuils et aux soldes non reportables, l'équipe du ministère de l'Enseignement supérieur responsable des budgets RI nous a signalé que plusieurs cégeps ne parviendraient pas à dépenser l'ensemble de leur budget RI 2025-2026. En raison de notre capacité à utiliser ces sommes additionnelles de plus de 400 000 \$, d'ici le 31 mars 2026, l'offre de rehaussement de seuil nous a été accordée.

M^{me} Dupont fait la mise à jour et présente les stratégies entourant les acquisitions supplémentaires, plusieurs d'entre elles étant directement liées à la sécurité informatique. Par ailleurs, elle mentionne les ajustements budgétaires confirmés par la ministre en juillet dernier qui nous donnent près de 60 000 \$ additionnels.

Les membres échangent sur la situation. Comme les sommes additionnelles ne s'inscrivent pas dans notre cycle de planification, elles accentuent la pression sur les délais et la capacité de production, parfois au détriment des meilleurs choix.

2026-280-14 DÉPÔT DU BILAN DE MI-ANNÉE DU PLAN D'ACTION 2025-2026

Doc. 14 : Bilan de mi-année du Plan d'action 2025-2026

Le bilan de mi-année du plan d'action 2025-2026, réalisé avec *Planivore* et rattaché à la planification stratégique 2025-2030, est déposé.

Chaque action présente un texte explicatif ainsi que trois indicateurs de suivi. Un lien menant à un sommaire plus visuel est également disponible.

M. Larose fait état des actions réalisées ou en voie de l'être, ainsi que de celles en développement.

Les membres échangent au sujet du Pôle universitaire et de notre rôle d'accompagnement à valoriser l'enseignement supérieur, ainsi que de la possibilité d'établir une cible de mi-année pour mieux mesurer le taux d'avancement prévu.

2026-280-15 ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE

Selon la Loi sur les collèges, le vice-président ou la vice-présidente ne peut être ni un membre du personnel du Cégep, ni un étudiant. Le ou la VP participe au Comité exécutif et au Comité des ressources humaines.

M^{me} Andrea Language propose la candidature de M^{me} Nancy Nepton Tremblay, qui accepte de remplir ce rôle jusqu'aux prochaines élections, en juin.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

M^{me} Nancy Nepton Tremblay est élue par acclamation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 280-CA-10**

Pause

2026-280-16 PÉRIODE D'INFORMATION

16.1. Équipes sportives

M. Larose introduit le sujet en rappelant que l'objectif premier des équipes sportives demeure l'apprentissage. Il présente la directrice adjointe des affaires étudiantes, M^{me} Josée Bélanger.

M^{me} Bélanger fait part des initiatives mises en place afin de mieux accompagner et outiller les entraîneurs, de renforcer le sentiment de confiance et de sécurité chez les athlètes, de rappeler à tous leurs engagements en tant que membre de la famille de L'Indigo.

Elle partage avec les membres les valeurs qui guident les activités sportives. Elle fait part de l'encadrement et de l'accompagnement offerts aux entraîneurs et aux athlètes, notamment au moyen de guides ainsi que de formations portant sur la santé mentale et la prévention des violences à caractère sexuel.

Une vidéo est également diffusée, dans laquelle apparaissent des athlètes de l'Alliance Sports-Études ainsi que la responsable des sports du Cégep, M^{me} Mylène Poirier.

Enfin, une nouvelle discipline s'ajoute à l'offre sportive actuelle : le biathlon.

16.2. Autorisation ministérielle d'offrir le programme Sciences, lettres et arts

En référence à l'orientation 1 du Plan stratégique, la première étape de la demande d'autorisation du nouveau programme *Sciences, lettres et arts* a été

officiellement franchie. M^{me} Lefebvre mentionne que nous avons reçu, le 22 décembre dernier, l'autorisation du Ministère d'offrir ce programme de manière permanente, avec une capacité d'admission fixée à 55 places, et ce, sans octroi de financement associé.

Les travaux ont été menés par un sous-comité de la commission des études et ont donné lieu à des discussions approfondies.

Par ailleurs, le nouveau programme a reçu l'approbation des cégeps de la région.

16.3. Suivi financier de mi-année

M. Deschênes fait la mise à jour des finances de mi-année. Il rappelle le budget adopté en juin qui présentait un déficit prévisionnel de 139 000 \$ sur un budget de 41 351 377 \$; l'appropriation du solde de fonds de 600 000 \$ pour le projet de réfection des plateaux sportif et les salaires qui représentent environ 86 % des dépenses.

Il précise qu'à moins d'un revirement de situation, aucun enjeu n'est anticipé quant aux résultats financiers de l'année en cours. Les budgets des services et départements sont respectés; les coûts de convention sont en contrôle; les résultats des services autofinancés sont supérieurs à ceux anticipés; des gains sont observés dans certains postes de revenus, notamment en lien avec la population étudiante ainsi que les mesures gouvernementales de rigueur budgétaire.

16.4. Suivi des projets d'infrastructures

16.4.1 Institut technologique Desjardins

16.4.1.1 [Infolettre](#)

L'hyperlien mène vers le premier bulletin d'information virtuel permettant de suivre l'évolution du chantier de l'Institut technologique Desjardins.

16.4.1.2 État du chantier

M. Deschênes fait part des travaux réalisés à ce jour, soit les fondations, l'installation des membranes d'étanchéité ainsi que le remblai et la compaction des fondations. Il mentionne que ces étapes ont nécessité un peu plus de temps que prévu, mais que l'échéancier global demeure respecté.

Concernant l'assemblage de la structure d'acier, il débutera prochainement. Quant aux enjeux à court terme, M. Deschênes souligne le remplacement du chargé de projet de Pomerleau, une ressource de qualité qui a quitté récemment.

La vente du bâtiment des Services aux entreprises (SAE), les déménagements (SAE et CRIF) ainsi que l'acquisition du mobilier et de l'appareillage sont à planifier.

Pour terminer, M. Deschênes fait état des finances en date du 23 février 2026, dont les engagements à ce jour se chiffrent à 22 543 135 \$. Il présente le tableau permettant d'assurer le suivi, la documentation et la gestion des ordres de changement (ODC) tout au long du projet.

16.4.1.3 Bureau, Conseil et campagne de financement

M. Larose présente le logo de l'Institut, mentionne la rencontre avec Desjardins dans le cadre de la campagne majeure de financement de la Fondation, puis rappelle la structure organisationnelle.

Il mentionne les cinq sous-comités relevant du Bureau de l'Institut qui sont mandatés pour faire avancer les dossiers relatifs à la mini-usine, au guichet unique, à la recherche, à l'espace innovation ainsi qu'à la gouvernance.

16.4.2 Plateaux sportifs

Relativement à la réfection des plateaux sportifs, M. Deschênes fait part des travaux réalisés, soit les plans et devis; le lancement de l'appel d'offres public en date du 24 février pour les travaux de construction ainsi que les démarches pour l'emprunt temporaire.

Parmi les étapes à venir figurent l'adjudication du contrat à un entrepreneur général et la planification des travaux.

M. Deschênes présente des images des futurs gymnases pour lesquels un budget a été consacré à l'amélioration du confort électrique et mécanique.

En ce qui concerne les enjeux, ceux-ci portent principalement sur l'écart entre le prix de la soumission et le montage financier, ainsi que l'échéancier et la rentrée scolaire de l'automne.

16.5. Redditions de compte en ressources informationnelles

M^{me} Dupont fait l'état des lieux en matière de sécurité informationnelle. Elle fait part notamment des collectes de données pour les redditions de comptes requises par les ministères, de la réalisation à 86 % des 18 mesures minimales et à 60 % des 42 sous-mesures ainsi que de la mise à jour des activités et des projets.

Elle présente également l'indice de maturité numérique organisationnelle qui se situe à 56 % et qui inclut la gouvernance et le leadership, la valorisation des données, la culture numérique, l'innovation, l'intégration du numérique ainsi que les partenariats et alliances.

16.5.1 [Reddition de comptes publique](#)

La reddition de comptes publiée sur notre site web résume les réalisations en ressources informationnelles pour l'année 2024-2025 qui contribuent à la mission du Cégep.

16.6 Statistiques d'inscription

M^{me} Lefebvre présente les statistiques d'inscription pour la session d'hiver. Elle souligne l'augmentation du nombre d'inscription chez les étudiants internationaux, ainsi qu'en francisation et à la formation continue, et mentionne que le nombre record de 2051 inscriptions à l'enseignement régulier témoigne de la persévérance de la part des étudiantes et étudiants.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'enjeu de l'accessibilité pour les prochaines années est soulevé, notamment en raison de notre capacité d'accueil. Les membres échangent sur ce sujet et des pistes de solution sont évoquées : s'inspirer des initiatives d'autres cégeps, revoir les périodes étudiantes et l'horaire des cours, envisager la location de locaux externes, redéposer notre projet de plateau sportif, etc.

16.7 Fondation du Cégep

L'évènement-bénéfice *La Foire des vins & cie* aura lieu au Centre Notre-Dame le 25 avril prochain.

16.8 Rapport du DG

M. Larose fait part des deux entrevues que nous avons accordées concernant les mesures mises en place ayant contribué à l'augmentation des taux de réussite en français et en philosophie, ainsi que des nombreuses demandes médiatiques liées au Palmarès des cégeps, auxquelles nous avons choisi de ne pas donner suite.

Les rendez-vous institutionnel et pédagogique sont mis en lumière, de même que le lancement de L'École des Grands, un programme parascolaire d'aide aux devoirs et d'éveil scientifique destiné aux élèves du primaire, porté par l'engagement bénévole des étudiantes et étudiants du Cégep.

2026-280-17 DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE : MARDI 21 AVRIL 2026

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mardi 21 avril 2026.

2026-280-18 LEVÉE DE LA SÉANCE

Les membres remercient M. Villeneuve pour son apport au CA.

Il est proposé par M. Simon Villeneuve et, appuyé par M. Mauricio Izquierdo de lever la séance à 21 h 34.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 280-CA-15**

M. Carl Morissette
Président

M. Vincent Larose
Secrétaire général